

# « LES PORTES AUX FLANCS DES MONEDIERES »

**Ce concours photographique a pour but de mettre en valeur et de faire connaître la commune du Lonzac, et des communes voisines.**

## Article 1 - Présentation du concours

La commune du LONZAC organise un concours photo ouvert à tout photographe amateur sur le thème « **Les Portes aux flancs des Monédières** ».

Sont exclus les photographes professionnels, les organisateurs du concours et les membres du jury. La participation au concours est gratuite. Règlement sur le site de la commune: <http://www.lelonzac.fr/> (Vie associative)

## Article 2 - Photographies

Chaque concurrent peut présenter au **maximum 3 photos, couleur ou noir et blanc**.

Les images présentées devront être conformes à la prise de vue originale, sans ajout ou retrait d'élément à la scène photographiée, sans modification du flou, sans trucage ou autre technique de montage visant à modifier l'image.

Les photos doivent être fournies sur un support papier de dimension **A4** par voie postale à l'adresse suivante en indiquant au verso vos coordonnées :

Mairie  
**Le Bourg**  
**19470 LE LONZAC**  
**Tél : 06.26.46.36.78**

Sport, Culture, Détente en Monédières  
**Mairie**  
**19470 LE LONZAC**  
**Tél.: 06 03 49 91 59**

## Article 3 - Engagements

Chaque participant devra être l'auteur des photos qui seront libres de tous droits artistiques ou autres. Les concurrents devront accepter la reproduction et la parution de leurs œuvres ainsi que la citation de leur nom et prénom notamment dans la presse.

## Article 4 - Clôture

La date limite pour déposer **les photos, accompagnées du bulletin de participation**, est fixée au **Vendredi 31 juillet 2017**. Toute photo parvenue après cette date ne sera pas retenue.

## Article 5 - Jury

Toutes les photos seront présentées lors d'une exposition au LONZAC. Un vernissage sera organisé.

Un jury composé de 6 personnes sélectionnera les lauréats selon les critères suivants :

- Respect du thème
- Originalité
- Qualité et réalité de la prise de vue
- Esthétique de la photographie

Les meilleures œuvres seront primées par le jury. Un prix du public sera également décerné.

Le public pourra aussi sélectionner son lauréat en déposant le numéro de la photo choisie dans une urne prévue.

Les décisions du jury seront sans appel. Les photos exposées ne comporteront pas le nom de leur propriétaire, mais un numéro. La remise des prix se tiendra cet été.

## Article 6 - Responsabilité

La participation au concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Les participants prennent leurs photos à leurs risques et périls. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée.


### **CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE - LES PORTES AUX FLANCS DES MONEDIERES**

**Bulletin de participation - à déposer ou envoyer : Mairie - Concours Photos 2017 - 19470 LE LONZAC**

Nom Prénom : .....

Nombre de Photos : .....

Adresse : .....

 : ..... Mail : .....@.....

Date de naissance (moins de 18 ans) : .....